

Loi Blanquer : tous concernés !

Premier degré

- Création de l'école du socle rattachant plusieurs écoles à un collège, ce qui conduit à la disparition des directrices et directeurs d'écoles.
- Subventions supplémentaires aux écoles maternelles privées.
- L'inclusion d'élèves en situation de handicap sans moyens.
- L'exclusion des parents d'élèves des conseils d'écoles.
- Fermeture de classes.

Second degré

- Apparition du bac local, par le biais du contrôle continu et de l'autonomie des établissements.
- Inégalités territoriales accrues
- Disparition des conseillères et conseillers d'éducation.
- Un lycée professionnel dans lequel la formation générale se voit réduite drastiquement.
- La sélection généralisée pour accéder à l'enseignement supérieur par le biais de Parcoursup.
- Suppression de postes.

Enseignement supérieur

- Financement public en chute libre par le biais de « l'autonomie des universités ».
- Mise en concurrence des établissements.
- Augmentation des frais d'inscription, multipliés par 10 pour les étrangers non européens.

**Toutes et tous ensemble,
nous pouvons stopper ces réformes !**

Journée de grève le mardi 14 mai

(Personnels 1^{er} degré : déclaration de grève samedi soir dernier délai)

**Assemblée générale des personnels de l'Education
9h, Peyrou, Montpellier**

L' AG des personnels de l'éducation de Montpellier et environs